

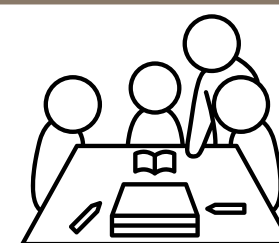
ACTION DOCUMENT UNIQUE

VENDREDI 20 SEPTEMBRE DE 9H À 12H
VENDREDI 25 OCTOBRE DE 9H À 12H

Dans le cadre de la **PRÉVENTION** des risques professionnels et en tant qu'**EMPLOYEUR**,
vous avez l'**OBLIGATION** de réaliser un document unique d'évaluation des **RISQUES** professionnels.
Pour vous aider à mettre en place cet outil, la CAPEB 71 vous propose
deux 1/2 journées d'information **GRATUITE** en session collective.

AU PROGRAMME

- ☒ Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques et l'intérêt du document unique
- ☒ Apprendre à maîtriser les méthodes et outils de réalisation du document unique
- ☒ Une aide personnalisée à l'élaboration du document unique
- ☒ Des réponses à vos questions



Animée par
Sophie SOK,
Conseillère en
prévention de
l'OPPBTP



CAPEB 71
5 rue George Eastman
71100 CHALON-SUR-SAÔNE



Se munir d'un ordinateur
portable pour une
connexion Internet

Je m'inscris

BULLETIN RÉPONSE | Groupe de travail « Action Document Unique » (20/09/2024 et 25/10/2024)
À retourner à la CAPEB 71 avant le 10/09/2024

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin
par courrier ou par mail à capeb71@capeb71.fr ou par fax au 03.85.90.97.79

M et/ou Mme

☐ Participera aux sessions : **“Action Document Unique”**

Nombre de personnes :

☐ Ne participera pas

Coordonnées ou cachet de l'entreprise
(utile pour vous recontacter en cas de besoin)